



l'Europe
au cœur de nos projets

Journée technique ARRA
8 avril 2011

Les financements européens en Rhône-Alpes

Conseil Régional Rhône-Alpes

Aurélie Bougel – Direction de l'Europe, des Relations Internationales et de la
Coopération

Anne Riou – Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes

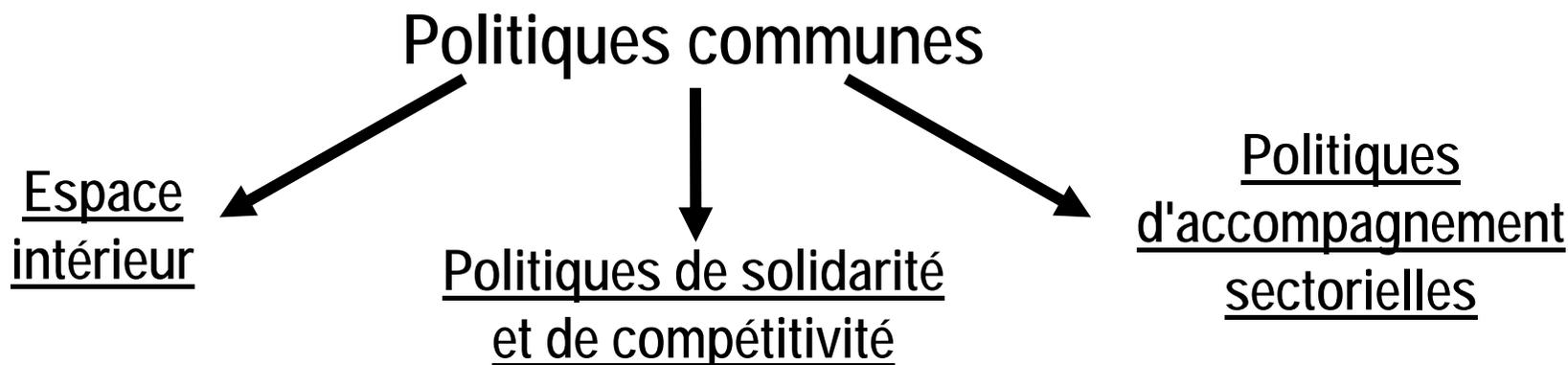


Rhône-Alpes Région

1. L'Europe en région :

Historique et logiques d'intervention

La relation entre l'Europe et les territoires se joue à 3 niveaux



- Réglementation
- Normalisation
- Harmonisation des législations nationales

- Politique agricole commune (PAC)
- Politique de cohésion
 - Fonds de cohésion
 - Fonds structurels

- Programmes d'action sectoriels
- Éducation – formation (Erasmus, Leonardo...)
 - Culture
 - Environnement (LIFE +)
 - Transports (Marco polo)
 - Recherche ...

La logique d'intervention de l'Union européenne

➤ 4 grands principes :

- Approche stratégique,
- Subsidiarité = gestion régionalisée (Préfecture et Région),
- Complémentarité (contreparties publiques nationales)
- Cohérence entre Fonds européens
 - ↳ 1 seul fonds européen mobilisé par dépense

➤ Avec des spécificités selon les fonds :

- FEDER, FSE : financement en coût total et pouvant concerner des investissements lourds (uniquement FEDER)
- FEADER :
 - Financement en dépense publique (1€ CPN =1€ FEADER),
 - Partenariat et responsabilité partagée
 - Approche multifonctionnelle des zones rurales

➤ Deux types de projets cofinancés : projets locaux et projets de coopération

Plusieurs outils financiers pour les projets de coopération

- **Les fonds structurels** dans le cadre du programme Interreg = gestion transnationale des programmes
- **Les programmes sectoriels de coopération** : gestion par la Commission européenne
 - Nécessité d'un partenariat européen
 - Financements essentiellement centrés sur les échanges de savoir-faire (financements limités pour les investissements)
- **Les programmes LEADER** : coopération transnationale et interrégionale

2. Les fonds européens en Rhône-Alpes

Les perspectives financières européennes 2007-2013 pour les politiques de solidarité et de compétitivité

347,5 milliards répartis entre 3 Objectifs :

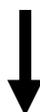
- **Objectif Convergence:** 283 milliards d'euros (régions en très fort retard de développement, avec un PIB/Hab. < 75% de la moyenne UE) → 81% du budget
- **Objectif Compétitivité régionale et emploi:** 54,96 milliards d'euros, (toutes les régions européennes hors convergence : fin du zonage) → 16% du budget
- **Objectif Coopération territoriale:** 8,72 milliards d'euros → 3% du budget

+

69,75 milliards d'euros au titre du développement rural, 2nd pilier de la PAC

Cadre "réglementaire"

Règlements européens (2006) *Règlement général, FEDER, FSE, FEADER*



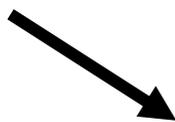
Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT)

du 6 mars 2006



Circulaires, décrets (2007)

"gestion", "éligibilité de dépenses" ...



Cadre "stratégique"

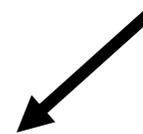
Stratégies de Lisbonne et de Göteborg



Orientations Stratégiques Communautaires (OSC)



Cadre de Référence Stratégique National (CRSN)



Programmes opérationnels

Typologie des financements européens en Rhône-Alpes

Fonds structurels :

1. **Fonds européen de Développement régional (FEDER)** : finance les investissements productifs – infrastructures, travaux, études ... concourant au développement régional
 - ✓ PO compétitivité régionale et emploi = 334 M€
 - ✓ PO coopération territoriale européenne (INTERREG) = 70 M€
 - ↪ Espace Alpin (10M€), Med (9M€), France Suisse (25M€), Alcotra (28M€), IVC
 - ✓ PO interrégionaux (Alpes, massif central, Bassins Rhône et Loire) = 143 M€
2. **Fonds social européen (FSE)** : finance les actions de valorisation des ressources humaines et de soutien à l'emploi (formation, orientation, aide à l'emploi, insertion...) = 359 M€

Fonds associés à la PAC et à la politique commune de la pêche (PCP) :

1. **Fonds européen de la pêche (FEP)** : soutient le secteur économique de la pêche, de l'aquaculture et des zones dépendantes = **France 216M€**
2. **Fonds européen agricole de garantie (FEAGA)** : 1er pilier de la PAC - finance les paiements directs aux agriculteurs et les mesures destinées à réguler les marchés agricoles
3. **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** : 2nd pilier de la PAC - finance le développement rural et l'adaptation des structures, filières et infrastructures agricoles ainsi que forestières = **635 M€**

Le Programme Opérationnel (PO) FEDER en Rhône-Alpes

↪ Le PO FEDER = 334 M€ pour un développement durable et solidaire en Rhône-Alpes

1. Soutenir l'innovation et l'économie de la connaissance (121 M€)
2. Faciliter la diversification et la promotion des activités économiques (85 M€)
3. Préserver l'environnement et prévenir les risques (46 M€)
4. Développer l'accessibilité à travers les TIC et les transports respectueux de l'environnement (48 M€)
5. Valoriser le fleuve Rhône comme axe de développement durable et le protéger (24 M€)

LES PO INTERREGIONAUX

PO Rhône : 34 millions d'€ (FEDER)

Lutte contre les inondations, préservation de la biodiversité et transports

PO Alpes : 35 millions d'€ (FEDER)

Axe 1 : Compétitivité des vallées autour des stations moyennes de montagne

Axe 2 : Prévention et protection des risques naturels

PO Massif central : 40,6 Millions d'€ (FEDER)

Axe 1 : Politique d'accueil des habitants et des entreprises

Axe 2 : Richesses économiques basées sur les atouts du Massif

Axe 3 : Attractivité du territoire

PO Loire : 33,8 Millions d'€ (FEDER)

Protection de l'environnement et aménagement durable du bassin fluvial

Où trouver l'info sur le PO FEDER et les PO plurirégionaux?

- Sites Internet des programmes :
 - www.europe-en-rhonealpes.eu (PO FEDER, FSE)
 - www.europe-centre.eu (PO plurirégional Loire)
 - www.territoires.rhonealpes.fr (PO Rhône, PO Massif-Central, PO Alpes)
- Vos interlocuteurs en Rhône-Alpes :
 - SGAR/Mission Europe
 - Région Rhône-Alpes:
 - PO FEDER/FSE: DERIC fondseuropeens@rhonealpes.fr
 - PO plurirégionaux de massif : mission montagne
 - PO Rhône : DPT/Unité Fleuve Rhône

Les programmes transfrontaliers en Rhône-Alpes

France - Suisse

55 052 315 € FEDER France
(27 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



France - Italie

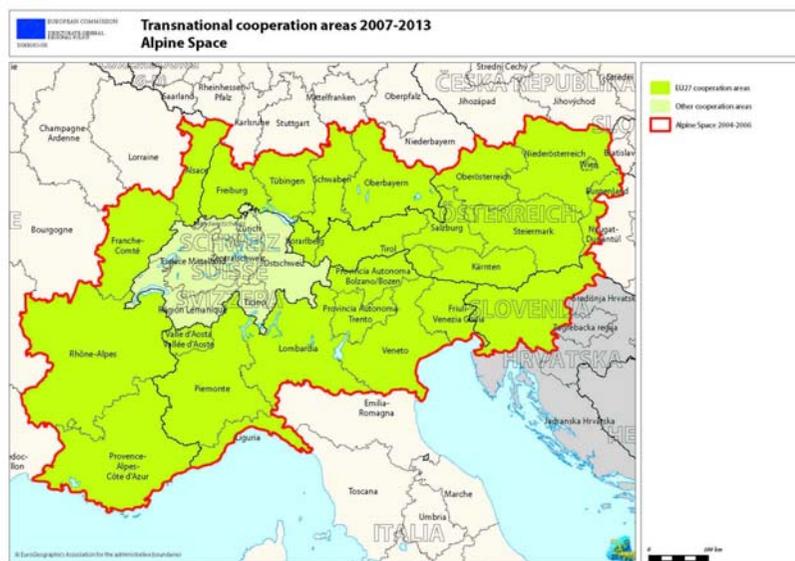
62 267 729 € FEDER France
(28 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



Les programmes transnationaux en Rhône-Alpes

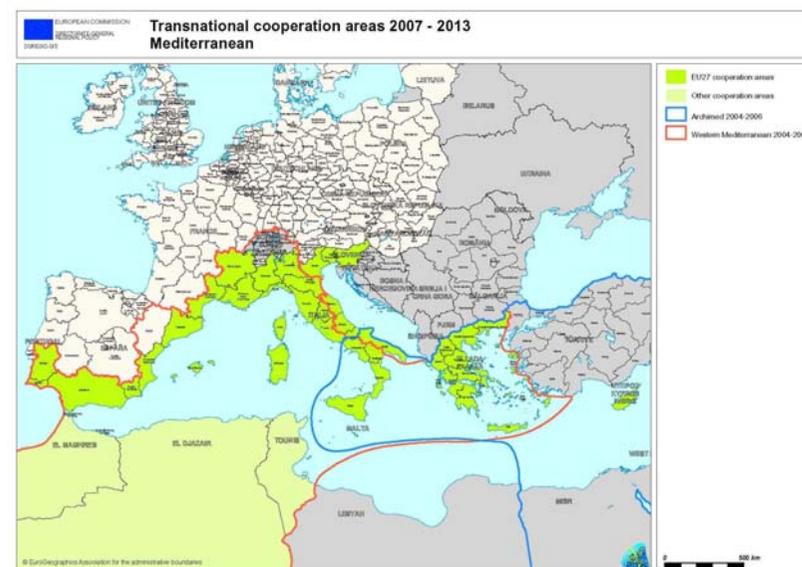
Espace alpin

28 039 492 € FEDER France
(9 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



Méditerranée

35 009 041 € FEDER France
(8 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



Objectifs	Axes développés
<p><u>Transfrontalier</u></p> <p>Objectifs de développement local transfrontalier au service des populations de part et d'autre des frontières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • coopération économique, innovation, recherche et enseignement supérieur • aménagement de l'espace, accessibilité, mobilité • prévention de risques, ressources naturelles • culture, tourisme, services à la personne
<p><u>Transnational</u></p> <p>Contribution à la structuration du territoire européen</p> <p>Élaboration en fonction de l'intensité des problèmes et des besoins de développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • compétitivité et attractivité des territoires • environnement et prévention des risques • amélioration de l'accessibilité : transports et TIC • développement durable urbain
<p><u>Interrégional</u></p> <p>Renforcer l'efficacité des politiques régionales par la promotion des réseaux d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation technologique, RDT dans le développement régional, innovation dans les services • Environnement, efficacité énergétique et biodiversité, prévention des risques <p style="margin-left: 40px;">↔ poursuite des programmes en réseaux</p>

Où trouver l'info sur les programmes transnationaux et transfrontaliers?

- Sites Internet des programmes :

www.interreg-francesuisse.org

www.interreg-alcotra.org (France-Italie)

www.alpine-space.eu (Espace alpin)

www.programmemed.eu

- Vos interlocuteurs en Rhône-Alpes :

Point de contact Espace Alpin + référent MED en Rhône-Alpes

Céline PARIS cparis@rhonealpes.fr

Point de Contact lémanique France – Suisse

En attendant : Manon ROUSSILLE mroussille@rhonealpes.fr

Animatrice Alpes du Nord France – Italie ALCOTRA

Muriel FAURE muriel.faure@cg73.fr

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

- 1 programme régional (DRDR) et 17 programmes LEADER = 635M€
- 3 axes thématiques
 - Améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture par un soutien à la restructuration, au développement et à l'innovation
 - **Améliorer l'environnement et l'espace rural par le soutien à la gestion des terres**
 - Améliorer la qualité de vie dans les zones rurales et la promotion de la diversification des activités économiques
- 1 axe méthodologique : programme LEADER
 - Démarche ascendante,
 - Partenariat local public - privé (GAL),
 - Priorité ciblée,
 - Coopérations interterritoriales et transnationales,
 - Gestion décentralisée et mise en réseau
- 1 Réseau rural : la Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes

Où trouver l'info sur le FEADER ?

- Sites Internet des programmes :
www.feader.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.reseaurural.fr
www.caprural.org (réseau régional)
- Vos interlocuteurs en Rhône-Alpes :
Instruction : DRAAF, DDT
Paiement : Agence de services et de paiement (ASP)
Les principaux cofinanceurs : le Conseil régional Rhône-Alpes, les agences de l'eau, les conseils généraux

2. Quelques conseils aux porteurs de projets?

La préparation du projet

→ Trouver le bon programme

FEADER, FSE, FEDER, FEP, programme INTERREG...

... en fonction du type d'investissement, des dépenses éligibles, du territoire

→ Trouver le bon dispositif au sein des programmes :

- Document régional de développement rural (DRDR)
 - Programmes LEADER des 17 GAL de Rhône-Alpes
 - Programmes opérationnels FEDER (P.O. FEDER, Plan Rhône...)
 - Programme opérationnel FSE (P.O. FSE)
 - Programme opérationnel FEP (P.O. FEP)
- ... en fonction du type de projet, des bénéficiaires potentiels ...

Attention : certaines fiches actions sont mises en œuvre dans le cadre d'appels à projets (appels à projet ruraux, programme urbain intégré)

La préparation du projet

Vérifier la cohérence du projet avec les objectifs du programme

- DRDR ou LEADER
- Politiques publiques nationales (contreparties)

Distinguer

- Les objectifs du projet
 - Les objectifs opérationnels, les actions à entreprendre
 - Les résultats attendus à court, moyen et long terme

La préparation du projet

Tenir compte des priorités transversales

- La cohésion économique et sociale
 - La compétitivité
- Le développement durable (condition de recevabilité et de sélection pour le FEDER)
 - L'égalité homme – femme, la non discrimination

↳ Dans la présentation du projet, pensez à replacer ce dernier au regard des priorités européennes même si vous n'avez pas de questions sur ces sujets dans le formulaire.

La préparation du projet

Identifier, au sein du projet, ce qui doit faire l'objet d'un dossier de demande de subvention

- En fonction des coûts éligibles, des cofinancements mobilisables
- En fonction du porteur de projet potentiel (qui est maître d'ouvrage ? Commune, intercommunalité, association, entreprise ?)
- En fonction du budget et des taux d'intervention
- En fonction de la durée de réalisation ...

Etre précis en terme de chiffre, d'action, de "timing" ...

↪ le soin apporté à la rédaction du dossier simplifie le travail des services et est un "plus" dans l'examen du dossier.

La préparation du projet

Elément à intégrer dès le départ : la gestion du temps (plusieurs cofinanceurs publics)

⇒ 1 point essentiel au regard du dégagement d'office à N+2, qui impose :

- Un bouclage administratif et financier du projet avant présentation en comité de programmation
- Un suivi rigoureux des dépenses réalisées : transmission des factures, signalement de tout retard dans la réalisation de l'opération

↪ Délais parfois important entre la demande de subvention et son acceptation

- Anticiper au maximum la demande
- Mobiliser le plus en amont possible les personnes ressources

↪ Respecter le calendrier présenté (éligibilité des dépenses)

- Dépôt de la demande
- Lancement de l'opération
- Demande de paiement

↪ Les financements européens interviennent en remboursement (en fonction des remontées de facture).

La préparation du projet

Elément à intégrer dès le départ : le respect des obligations afférent aux financements européens

↳ Détaillées la convention que le bénéficiaire signe une fois son projet sélectionné.

↳ Exemples :

- se soumettre à tout contrôle technique, administratif, ou financier sur pièce et/ou sur site
- conserver les pièces administratives et financières
- assurer la publicité de la participation européenne à son projet (panneau d'information, information du public cible etc ...)

3. Les programmes d'action sectoriels

Le Programme Life +

Présentation du programme

Objectif: contribuer à la mise en œuvre, à l'actualisation et au développement de la politique communautaire en matière d'environnement

- 3 volets thématiques:
 - LIFE –NAT: nature et biodiversité
 - LIFE-ENV: Politique et gouvernance en matière d'environnement
 - LIFE-INF: Information et communication
- Modalités d'organisation:
 - Gestion directe du programme par la Commission européenne
 - Mise en œuvre sous la forme d'appels à projets annuels. Les Etats membres centralisent les propositions



Appels à projets 2011: deadline dépôt dossiers de candidatures: **18 juillet 2011**

L'appel à projets 2001

- Montants alloués: 267M€ dont 27 pour la France
- Priorités thématiques de l'appel à projets: gestion efficace des ressources naturelles et des déchets
- Deadline dépôt dossiers de candidature: **18 juillet 2011**
- Contact:
 - Point de contact national: ministère de l'écologie (Mme Anne-Laure Barberousse)
 - Assistance au montage de projet: association Enviropea

Conclusion

« les fonds européens, c'est complexe ! »

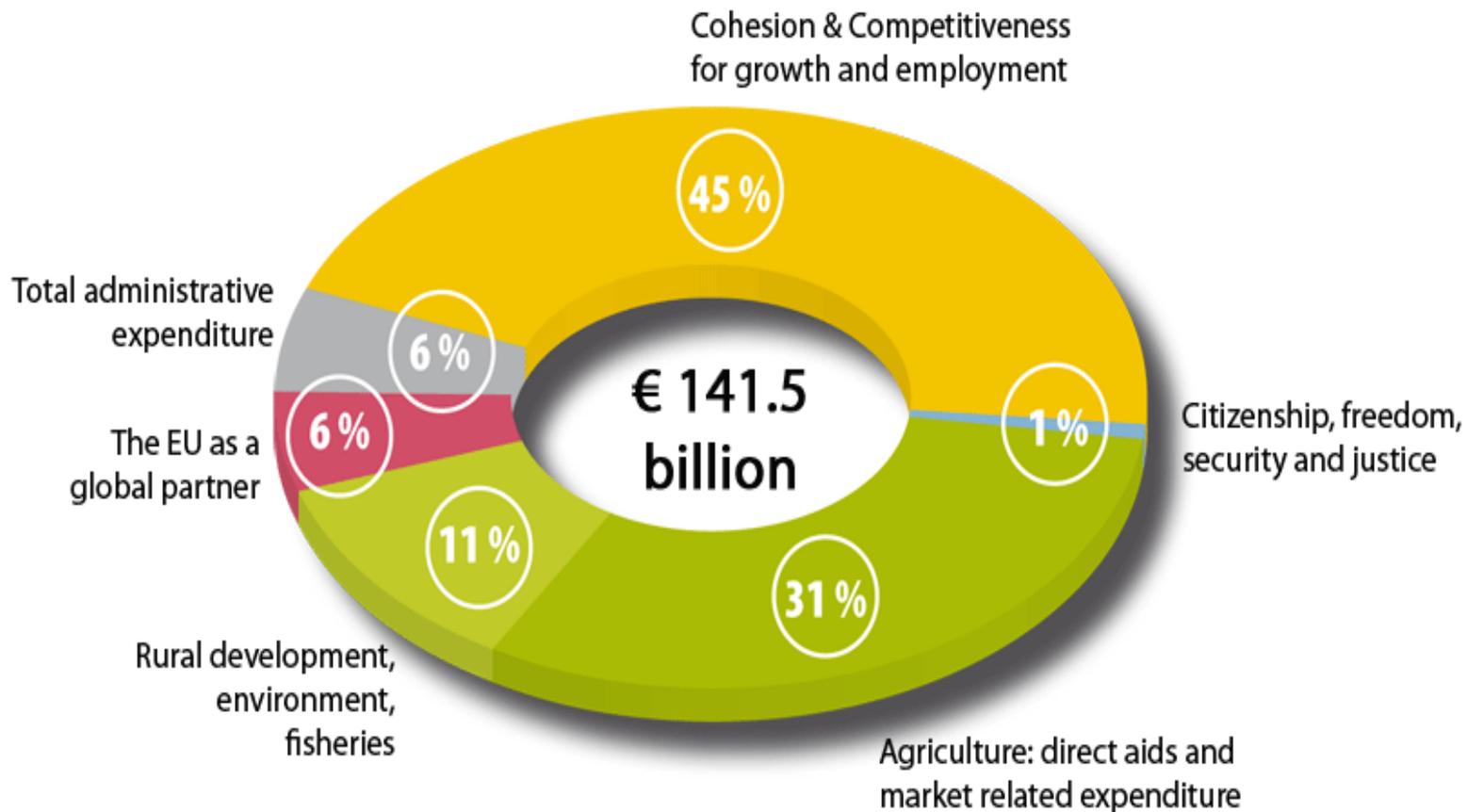
- Les règles de gestion sont légitimes, les territoires français sont redevables de l'utilisation de ces fonds auprès de l'ensemble de nos partenaires européens
- L'anticipation « en amont » des règles des fonds européens, permet de les comprendre comme des éléments permettant d'améliorer la qualité du projet
- Ces règles « tirent nos pratiques administratives vers le haut »

Les "clés" du succès

- S'approprier la philosophie des fonds : rechercher la valeur ajoutée européenne, se poser la question « Ce projet aurait-il pu voir le jour sans ces fonds additionnels ? »
- Se caler sur la méthode communautaire : écrire ce que l'on veut faire, faire ce que l'on a écrit...et rendre compte
- Intégrer les calendriers institutionnels

Plus d'information sur la politique de cohésion en annexe

Le budget annuel de l'Union européenne



Rappel historique

❖ 1967 → 1983

- 1967 : Création de la DG 16 au sein de la Commission européenne (DG Regio)
- 1971 : activation du FSE (créé en 1957 avec le Traité de Rome)
- 1975 : création du FEDER

❖ 1984 → 1988 : période charnière

- Programmes intégrés méditerranéens
- Opérations intégrées de développement

❖ 1989 → 1999 : 2 paquets financiers

- 1989-1993
 - 1994-1999
- } Doublement des fonds pour la France : de 50 à 100 milliards de francs

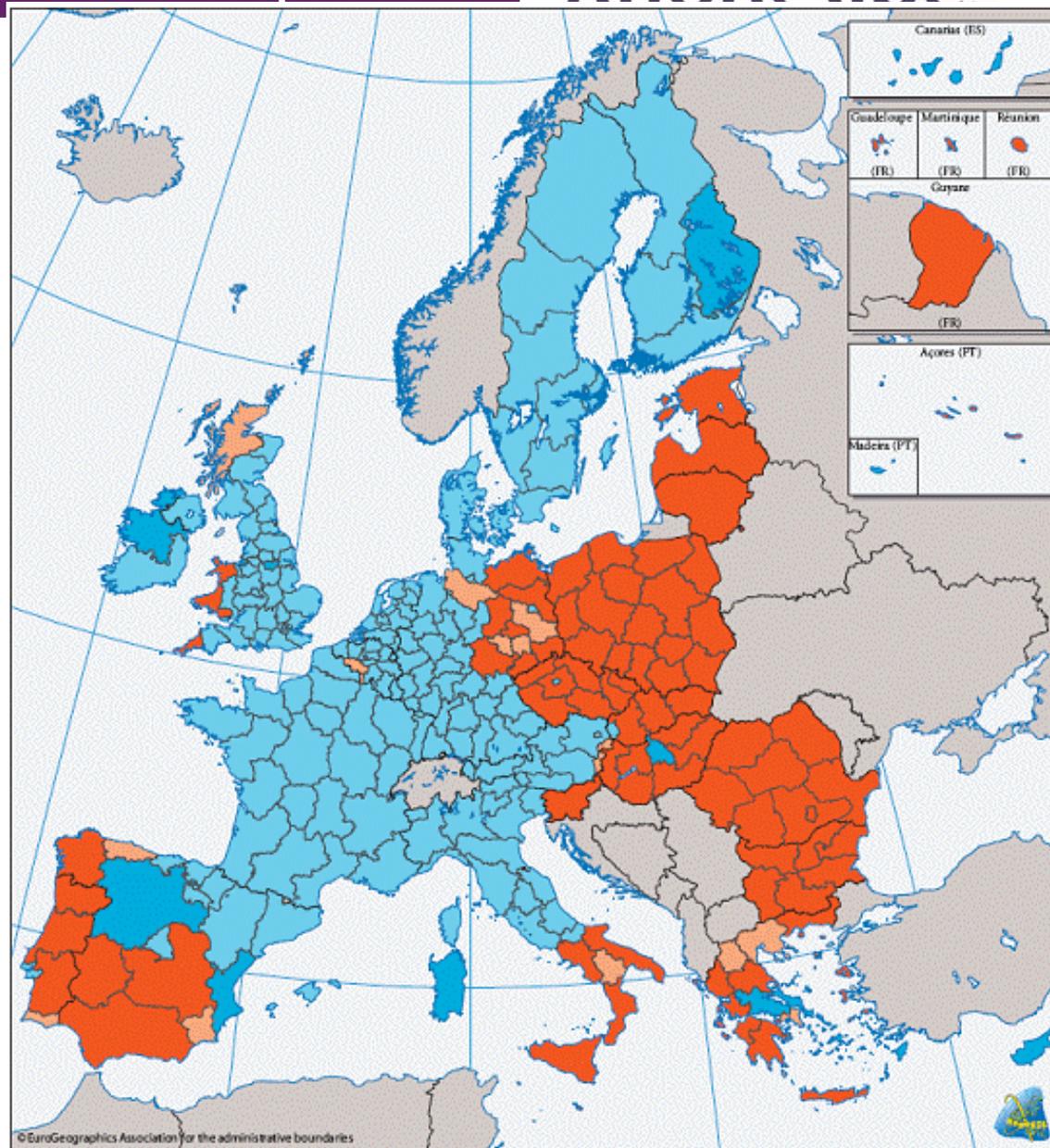
❖ 2000 → 2006 : nouvelle programmation de 16 milliards d'euros

❖ 2007 → 2013 : réforme en profondeur de la politique de cohésion

2007-2013

Objectifs:

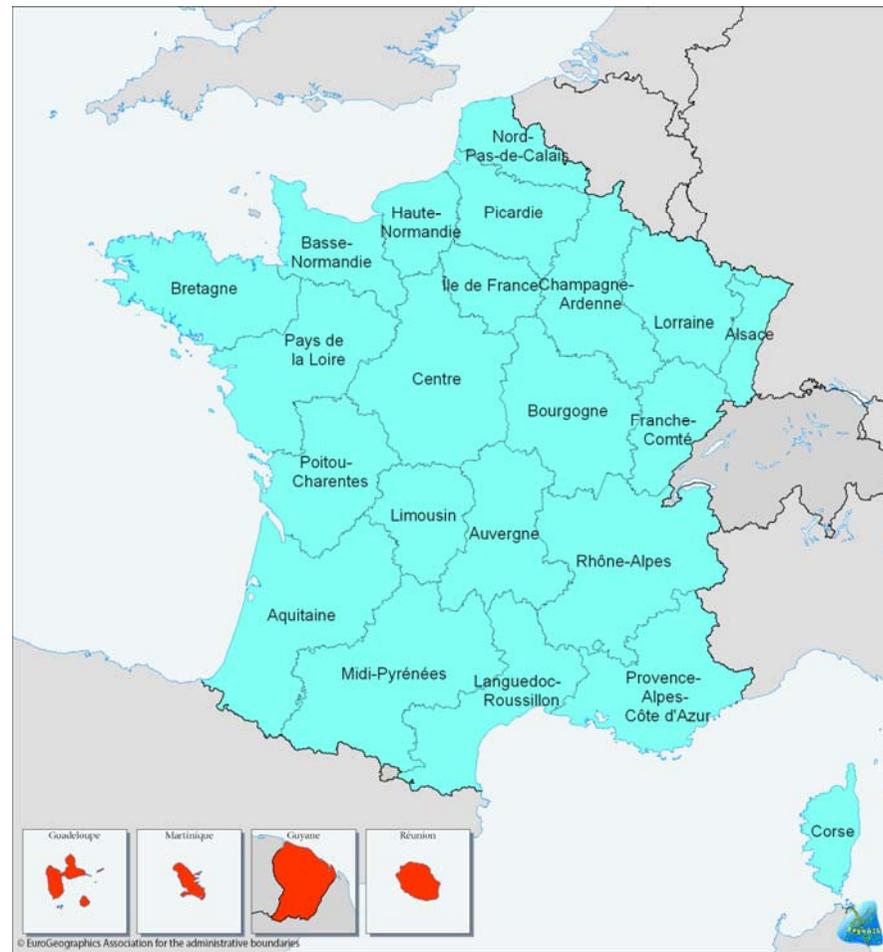
- Convergence
- Compétitivité régionale et emploi



LES ENVELOPPES POUR LA FRANCE

	Milliards €
Financement UE	
Convergence	3,2
Compétitivité régionale et emploi	10,3
Total	13,4
<i>Nombre de programmes</i>	36

Coopération territoriale non comprise



France
Convergence and Competitiveness Objectives 2007-2013

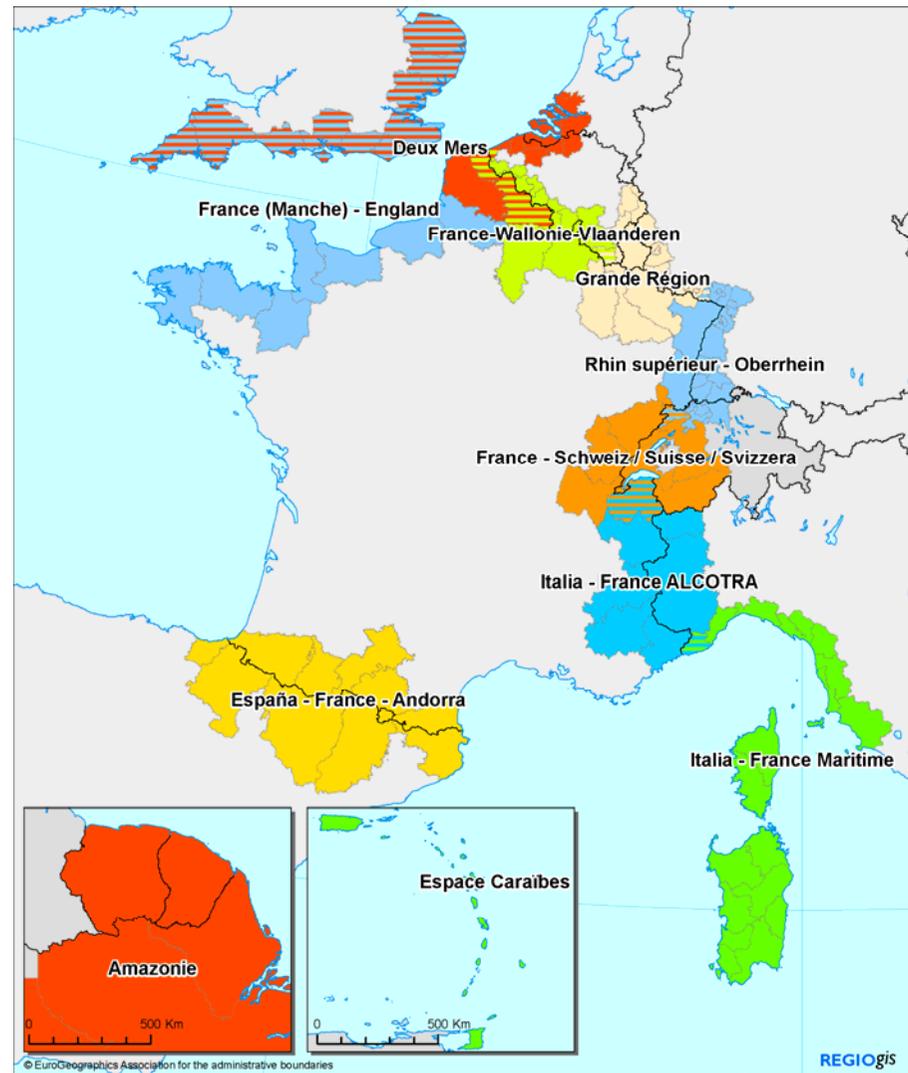
- | | |
|---|-------------------|
| Objective | Boundaries |
| ■ Convergence Regions | National |
| ■ Phasing-out Regions | NUTS 2 |
| ■ Phasing-in Regions | |
| ■ Competitiveness and Employment Regions | |

0 350 Km

LES ENVELOPPES POUR LA FRANCE

Coopération Transfrontalière

Milliards €	1,24
Nombre de programmes	12



Structural Funds 2007 - 2013: Cross-border Cooperation programmes with the participation of French regions